

## BIOMACID

## FICHE TECHNIQUE

**Autorisé par ONSSA sous le numéro : 614/ONSSA/AA-E/PNPD/Ba/Fg/Vr**

*Désinfectant puissant à froid  
Acide peracétique et peroxyde d'hydrogène  
Biodégradable à 99,99%*

**BIOMACIDE** « **Biocide d'élevage** », est un détergent désinfectant puissant concentré à large spectre d'action formulé spécialement pour usage en élevage intensif.

Sa composition regroupant à la fois un sel d'ammonium sélectionné combiné en synergie avec le glutaraldéhyde et un agent mouillant, dans une solution hydro alcoolique afin de garantir une *efficacité maximale et une stabilité optimale même en présence des agents interférants* inactivateurs des désinfectants (matières organiques, dureté calcique des eaux de lavage, biofilms etc.).

### Les Points Forts

- ~ **BIOMACIDE** est un désinfectant puissant à large spectre d'action capable de maintenir son efficacité même en présence de matière organique (Protéines, Matières grasses, etc.) ainsi qu'il est performant même en présence des matières interférentes (résidus organiques comme les fientes de volailles ou le sang).
- ~ Facile à diluer en eau chaude ou froide.
- ~ Actif à la fois en eau douce et en eau dure (contient un agent complexant des ions Ca et Mg).
- ~ Efficace et stable dans une gamme de pH allant de 6 à 12.
- ~ Aux doses recommandées, n'a pas d'odeur, pas de goût, et n'entraîne pas de tâches.
- ~ Entraîne une faible corrosion et est compatible aux doses d'utilisation avec la plupart des matériaux présents.

### Composition

Chlorure de didecyl dimethyl ammonium	: 180 g/L
Glutaraldéhyde	: 160 g/L

## Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect	: Liquide
Couleur	: brun claire
pH (pur)	: 6.5 à 7
Viscosité	: 50 à 80 mPa.s
Solubilité	: soluble en toutes proportions dans l'eau
Matière active	: $\geq 50\%$

## Domaine D'utilisation

**BIOMACIDE** « **Biocide d'élevage** ».

Désinfection des surfaces, matériel, outils et pédiluve des locaux d'élevage.

## Efficacité Microbiologique

- ~ **Bactéricide** .....selon la NFT72-151 à la dilution de **0.5%** en **5 minutes**.
- ~ **Fongicide** .....selon la NM03.5.158 à la dilution de **0.75%** en **15 minutes**.
- ~ **Virucide** .....selon la norme PNM03.5.191 à la dilution de **1%** en **30 minutes**.

## Mode D'emploi

- **Pulvérisation** : « **En vide sanitaire** »
  - ~ Pulvériser **BIOMACIDE dilué à 1%** à l'aide d'un canon à mousse ou d'un pulvérisateur directement sur les surfaces à traiter (sol, mur, plafond, surfaces du matériel..), bien nettoyées au préalable, en veillant particulièrement à mouiller toute la surface.
  - ~ Laisser agir de 5 à 30 minutes selon l'activité désirée puis rincer soigneusement à l'eau potable et sécher.
- **Trempage** :
  - ~ Préparer un bain de **BIOMACIDE** (1 litre dans 100 litres d'eau) puis immerger complètement les instruments démontés et les outils de travail.
  - ~ Laisser agir de 5 à 30 minutes selon l'activité désirée puis rincer soigneusement à l'eau potable et sécher.
- **Par essuyage** :
  - ~ Prendre un chiffon propre l'imbiber avec la solution de **BIOMACIDE** diluée à 1%
  - ~ Frotter toute la surface en effectuant des mouvements d'essuyage réguliers et en appuyant légèrement. Veiller à mouiller toute la surface.
  - ~ Laisser agir de 5 à 30 minutes selon l'activité désirée puis rincer soigneusement à l'eau potable ou essuyer avec un chiffon humide.
- **Pédiluve** :
  - ~ 1 litre de BIOMACIDE pour 100 litres d'eau à renouveler toute les 24 heures

## **Précautions D'emploi**

### **Protections des utilisateurs :**

- ~ Pour l'application bâtiment d'élevage: Gant nitrile EN374 + lunettes de protection + demi-masque avec cartouches ABEK P + combinaison risque chimique type 4 à usage unique.
- ~ Pour visiteur (< 15 min): Combinaison risque type 4 à usage unique + lunettes de protection + masque à usage unique FFP3.

### **Mentions de danger :**

- ~ Nocif en cas d'ingestion et d'inhalation.
- ~ Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- ~ Peut provoquer une allergie cutanée.
- ~ Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- ~ Porter des gants de protection / des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- ~ En cas d'ingestion : rincer la bouche. ne pas faire vomir.
- ~ En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau à l'eau/se doucher.
- ~ Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. usage réservé aux utilisateurs professionnels.

## **Conservation Et Stockage**

Se conserve dans son emballage d'origine fermé pendant trois ans et six mois après ouverture.